

Assemblée Générale A.M.J.

\*

Vendredi 8 avril 2016

\*

Monsieur le Préfet,

Madame, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président du Département du Jura,

Monsieur le Président de l'A.M.F.

Mesdames, Messieurs les Maires et présidents  
d'E.P.C.I.

Mesdames, Messieurs les Conseillères et conseillers de  
la Région et du Département,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Services  
de l'Etat et des Chambres Consulaires,

Monsieur le Président d'honneur de l'A.M.F.

Madame la Présidente d'honneur de l'A.M.J.

Mesdames, Messieurs les partenaires de l'A.M.J.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille pour ce rendez-vous annuel, temps fort de rencontre entre les élus, les acteurs de l'Etat et les forces vives du territoire.

Je vous remercie chaleureusement de votre présence. C'est la première fois je crois qu'une assemblée générale départementale réunit le président en exercice de l'A.M.F., Monsieur François BAROIN, et son prédécesseur et président d'honneur, Monsieur Jacques PELISSARD.

Un merci tout particulier Monsieur le Président pour votre venue dans le Jura où nous nous réjouissons de vous recevoir et de vous écouter !

Ce plaisir de vous accueillir est un peu particulier ce soir car c'est la première assemblée générale que j'ai l'honneur et la responsabilité de présider, notre désormais présidente d'honneur de l'A.M.J., Sylvie VERMEILLET, ayant fait le choix - très difficile - de laisser la place pour se consacrer à sa vice-présidence au Département.

Je veux te redire chère Sylvie notre gratitude pour ton excellent parcours de 9 ans à la tête de l'A.M.J., pour le rayonnement que tu lui as apporté et donné, pour la défense opiniâtre et incessante de notre territoire jurassien, de ses spécificités, de sa ruralité et pour cet esprit A.M.J. et

cette dynamique que tu as insufflés et dont nous allons nous efforcer d'être des héritiers à la hauteur. Bravo encore et merci Sylvie, et pleine réussite dans ton nouveau mandat, notamment en faveur du bloc communal.

Je veux avoir aussi une pensée ce soir pour les maires, élus, anciens maires disparus au cours de l'exercice écoulé et tout particulièrement pour Monsieur René MILLET. René a été maire, conseiller général et président de l'A.M.J. de 2001 à 2006. Il a aimé et défendu son terroir et son territoire. C'était un homme de cœur et de valeur. Il a œuvré avec humilité, modération et sens de la tempérance. Nous n'oublions pas. En mémoire et en hommage à nos disparus je vous invite à observer un moment de silence.

L'année écoulée restera tragiquement marquée par les attentats terroristes meurtriers sans précédent qui ont bouleversé et endeuillé la France.

Dans les rassemblements de solidarité qui ont suivi, les maires et les élus ont réaffirmé leur volonté de lutter contre le fanatisme et la violence, facteurs d'une idéologie destructrice des valeurs démocratiques et humanistes de notre société.

Nous étions une délégation jurassienne au rassemblement exceptionnel organisé par l'A.M.F. le 18 novembre à Paris, en présence de Monsieur le Président de la République. Ce moment très fort a démontré solennellement cet engagement des maires à défendre les valeurs de liberté, justice, égalité, laïcité de notre République.

C'est que le maire dispose aujourd'hui plus que jamais de la confiance politique de la grande majorité de nos concitoyens. Le maire, c'est celui qui tisse au quotidien le lien social. Cette confiance est essentielle et nous devons la conserver. C'est pourquoi il faut maintenir cette institution de proximité, surtout en ruralité, qu'est la Commune, commune qui peut évoluer d'ailleurs et je salue la naissance des 9 communes nouvelles que compte le Jura.

Mais nos communes et nos communautés de communes sont confrontées à des difficultés, notamment financières, croissantes et à des situations de tensions qui ont motivé la journée de mobilisation et de sensibilisation historique, sans précédent et réussie, à l'initiative de l'A.M.F. et que nous avons relayée dans notre Jura avec le président d'honneur Jacques PELISSARD, le 19 septembre.

Avec la réduction des dotations et les transferts de charges plus ou moins bien compensés, nous subissons en quelque sorte une double peine. Si nous reconnaissons bien, comme gestionnaires publics, que nous avons à prendre notre part dans le redressement des finances de notre pays, nous demandons que l'effort exigé soit mieux réparti, plus équitable et porteur de stabilité sur du long terme.

Mais nos communes se battent et, même difficilement, essaient de continuer d'investir. Et dans sa mission d'accompagnement et de soutien, l'A.M.J. participera dans le cadre du salon Made in Jura, cet automne, aux trophées des communes organisés par le Progrès pour récompenser des réalisations communales de qualité sur plusieurs thèmes.

L'un des chantiers majeurs du semestre écoulé est celui du schéma de coopération intercommunale. Ce travail de co-production entre Monsieur le Préfet et les élus de la CDCI a donné lieu à de nombreuses réunions et débats et plusieurs amendements repris dans le nouveau schéma que vous avez signé, Monsieur le Préfet, le 29 mars. Et je vous sais gré, Monsieur le Préfet, de votre attention et de votre confiance. Ainsi, vous avez bien inclus dans votre arrêté, des Communes du Doubs autour d'Arc-et-Senans, rattachées à la

Communauté de Communes jurassienne du Val d'Amour. Le département du Doubs a refusé ce choix. Voilà qui ne manque pas de sel !

Nous attendons la suite avec intérêt.

Peut-être ce nouveau schéma laisse-t-il çà et là un goût amer. Comme rapporteur de la C.D.C.I., je veux redire que nous avons essayé de respecter pour le mieux l'expression démocratique des territoires, en suivant des règles de conduite et de choix, validées par tous, que les groupes de travail se sont parfois imposées pour trancher.

La nouvelle aire géographique de l'échelon régional et les redéploiements des compétences découlant de la loi Notre ouvrent des questionnements sur le rôle du bloc communal à l'avenir.

Avec vous, Monsieur le Président du Conseil Départemental, qui soutenez comme vos prédécesseurs l'A.M.J. avec une subvention de 25 000 € dont je vous remercie, nous avons commencé à travailler sur les domaines d'intervention et les modalités de concours financiers. La vice-présidente aux collectivités locales, Sylvie VERMEILLET, est venue au C.A. de l'A.M.J. nous présenter

des propositions de partenariat et d'accompagnement entre le département et les communes.

Avec la Région, le dialogue est ouvert aussi. Les représentants des 8 associations départementales de maires de Bourgogne - Franche-Comté ont été reçus par Madame la Présidente jeudi dernier pendant une heure et demie. La Présidente a été à l'écoute et je l'en remercie.

Parmi les thèmes abordés : élaboration des schémas régionaux, contractualisations, transferts de compétences (je pense aux transports par exemple et notamment les transports scolaires) d'autant que les situations sont hétérogènes d'un département à l'autre.

Il n'est pas prévu pour l'instant de création d'une association régionale de maires. Nous nous réunirons trois fois par an pour évoquer les dossiers.

Ainsi, les régions changent de taille, les communautés de communes sont en évolution.

Au milieu de ce paysage territorial en mutation, la commune reste par sa proximité avec nos concitoyens le cadre le plus apprécié qui permet de garder du lien avec la vie économique et sociale et de préserver un sentiment d'appartenance à la Nation. Oui nous aimons nos communes.

Continuons de les soutenir et de les défendre et pour reprendre le slogan de l'A.M.F. continuons tous ensemble à faire cause commune.

Merci de votre bienveillante attention et rendez-vous pour celles et ceux qui le peuvent au Congrès des Maires les 31 mai, 1 et 2 juin.

Bernard MAMET

Président de l'A.M.J.